

Introduction : dédoublements du dire et duplicité énonciative en question(s)

Blandine Pennec et Sarah Bourse
Université Toulouse – Jean-Jaurès

Ce sont ici des phénomènes de dédoublement du dire qui sont examinés, sachant que les découplages entre signifiant et signifié ¹, entre sens propre et métaphorique, entre sens littéral et reconstruit, sont extrêmement fréquents en discours. Facteurs d'étagement de l'expression, mais aussi de complexification ou d'implication, ils sous-tendent nombre de productions langagières naturelles, et régissent leur interprétation. La question qui sous-tend ce volume est alors de déterminer dans quelle mesure il est possible de parler de duplicité, et d'appliquer ce terme au plan énonciatif, afin de qualifier les dédoublements en question.

La notion de duplicité, qui relève de la langue courante et n'est donc pas métalinguistique par elle-même, semble pourtant pouvoir constituer un outil de description particulièrement pertinent dès lors qu'il s'agit de commenter les productions langagières. Comme le signalait Antoine Culioli, « la métalangue est dans la langue ² ». Un certain nombre de termes devenus outils de description ont ainsi été puisés dans la langue courante, qui s'y prêtait fort bien. Que l'on pense à la notion de frayage, par exemple, à celle d'ajustement, ou encore celle de fléchage ³. Parallèlement, cette notion de dupli-

1. Calvet, 2010.

2. Cité par Normand, 2012, p. 37.

3. Ces notions sont employées dans la théorie des opérations énonciatives de Culioli (1990, 1999), mais les exemples sont multiples, y compris dans d'autres cadres théoriques : l'on peut ainsi penser à la

cité semble pouvoir éclairer un certain nombre de potentialités en langue, et de fréquentes réalisations en discours. De fait, nous allons revenir sur ses traits définitoires pour en montrer les implications, et tester son efficacité en tant qu'outil descriptif.

La duplicité se définit, de façon première, comme le caractère de ce qui est double (cf. le *Trésor de la langue française*, donnant pour exemple la duplicité d'aspect [d'un objet ou phénomène], ou la duplicité d'action d'une tragédie. Cette signification se retrouve également en philosophie, contrastant avec la notion d'unicité). À cette notion de dédoublement peut également s'ajouter – de façon fréquente – une notion de caractère feint, de dissimulation. Le cas échéant, la dissimulation est supposée s'appliquer à l'élément qui est pragmatiquement visé (le but ultime d'un acte de langage par exemple), contrastant ainsi avec le niveau de surface, qui deviendrait, en fin de compte, secondaire. Les interactions verbales – et l'intersubjectivité qu'elles impliquent – semblent ainsi pouvoir être analysées sous l'angle de cette notion de duplicité, qu'elle soit stratégique ou non : en effet, toute communication implique un décryptage du message prenant en compte non seulement le contenu littéral (le plan locutoire), mais aussi les effets pragmatiques visés par son énonciation (le plan illocutoire), en lien avec les intentions du locuteur/énonciateur, dans un contexte donné.

Appliquée plus précisément au domaine de l'énonciation et au plan discursif, la duplicité peut donc tout d'abord être comprise de façon relativement neutre – en tant que dédoublement simple (lié à la richesse de la langue et à sa mise en œuvre en discours), sans nécessairement impliquer un surcroît en termes de manipulation de l'interlocuteur. La notion peut alors intéresser le champ des connotations ⁴ s'ajoutant aux dénnotations, ou encore celui de la présupposition, comme des inférences ⁵. Il peut en outre s'agir du champ du dialogisme, qui concerne l'incorporation des mots ou des points de vue d'autrui ⁶. Les actes de langage indirects ⁷ constituent également des exemples de faits langagiers dans lesquels le dire se dédouble, opérant une bifurcation entre le plan locutoire et le plan illocutoire. Ces actes de langage indirects sont, pour

notion de saisie dans la psychomécanique du langage de Guillaume (1964), ou encore à la notion de réélaboration, dans la théorie du même nom établie par Cotte (1997).

4. Cf. Kerbrat-Orrechioni, 1977.

5. Sperber et Wilson, 1986.

6. Bakhtine, 1924.

7. Austin, 1962 ; Searle, 1975.

une bonne partie, relativement codifiés par la langue, même si d'autres font l'objet d'une appropriation plus personnelle. La question de la politesse peut également impliquer un écart entre ce qui est pensé et ce qui est effectivement dit ⁸, dans le respect des conventions sociales, sachant que certaines d'entre elles sont destinées à préserver la « face » d'autrui ⁹. Le dédoublement peut structurer certaines formes langagières de façon définitive et intrinsèque : le champ de la méta-énonciation ¹⁰ est à cet égard pertinent, dans la mesure où il implique deux niveaux entremêlés : celui du dire, et celui d'un commentaire sur le dire. Le domaine du discours rapporté ¹¹ et particulièrement les phénomènes de discours indirect libre (en raison de leur fort degré d'imbrication de deux discours) trouvent également toute leur place dans ce champ du dédoublement de la parole.

Lorsque la duplicité est comprise au sens de stratégie consistant à feindre, à dissimuler, afin de faire passer, de « dire sans dire » un contenu éventuellement critique, manquant de bienséance, ou délicat à verbaliser, elle peut être reliée cette fois aux inférences ou sous-entendus ¹², au champ des euphémismes ¹³, mais aussi au domaine de l'ironie ¹⁴ ou encore celui de l'humour. La question des ambiguïtés ¹⁵ peut également être incluse, sachant que ces dernières peuvent être involontaires, mais aussi participer de stratégies discursives et rhétoriques. Dans le champ stylistique, les métaphores ¹⁶ peuvent, elles aussi, être retenues comme objet d'analyse, en corrélation avec les stratégies créatives et pragmatiques – et même éventuellement des stratégies de manipulation ¹⁷ – qu'elles permettent de déployer. La duplicité est également au cœur de ce qui est qualifié de « novlangue ¹⁸ » commerciale, managériale ou politique, autrement dit une langue ou un jargon basé sur des périphrases ou requalifications parfois opacifiantes,

8. Brown et Levinson, 1987.

9. Goffman, 1955.

10. Authier-Revuz, 1995.

11. Voir par exemple De Mattia-Viviès, 2006, 2010, ou Rosier, 2008.

12. Kerbrat-Orecchioni, 1986.

13. Jamet et Jobert, 2010.

14. Kerbrat-Orecchioni, 1980 ; Eggs, 2009 ; Jobert et Sorlin, 2018.

15. Fuchs, 1996.

16. Lakoff et Johnson, 1980.

17. Digonnet, 2014.

18. La « novlangue » (en anglais « newspeak ») est à l'origine la langue officielle d'Océania, inventée par George Orwell dans son roman *1984*. Par extension, le mot *novlangue* est passé dans l'usage, pour désigner péjorativement un langage ou un vocabulaire destiné à déformer une réalité.

destinées à transformer, habiller ou déformer la réalité (que l'on pense à des expressions comme celle de « énergie propre » pour qualifier l'énergie nucléaire, ou « demeure de charme » pour une maison qui tombe en ruine). On en arrive à des stratégies qui visent à travestir la réalité ou à créer l'illusion. Les mécanismes peuvent d'ailleurs s'avérer globalement les mêmes dans certains cas de politesse insincère, mais aussi dans celui de la flatterie, dans le but de maintenir ou d'infléchir le lien social, ou bien dans l'optique d'obtenir des faveurs.

En tout état de cause, la notion de duplicité semble refléter des changements de plans énonciatifs particulièrement productifs, dès qu'il s'agit d'obtenir des effets pragmatiques, et donc d'agir sur l'interlocuteur ou l'auditeur, et c'est ce que cet ouvrage entend montrer. C'est précisément le lien entre les formes et ces effets pragmatiques qui est questionné, et pour lequel les différentes contributions retenues permettront d'apporter des réponses. Il nous importe aussi, ce faisant, d'établir une ligne de partage entre des phénomènes de dédoublement simple, finalement inhérents aux potentialités de la langue et à ses manifestations en discours, et des dédoublements véritablement stratégiques, impliquant un surcroît d'intentionnalité et de conditionnement de l'interlocuteur. Cet ouvrage permet en outre de s'interroger sur les phénomènes de duplicité codifiée, et sur les phénomènes de duplicité plus *ad hoc*, générée de façon individuelle par un locuteur donné, s'appropriant la langue de façon plus idiosyncratique. En tout état de cause, les modalités de coexistence de deux plans énonciatifs sont questionnées. Elles illustrent ainsi la grande richesse des procédés langagiers, et l'amplitude des potentialités s'offrant aux locuteurs lors du passage de la langue au discours.

De fait, à l'aide de corpus variés – soit d'anglais général, soit correspondant à des domaines tels que la politique, le théâtre, ou encore des corpus plus spécialisés, liés à l'architecture ou la santé mentale –, les contributions rassemblées dans ce volume cherchent à refléter l'étagement complexe inhérent à la communication, ce que Kerbrat-Orecchioni¹⁹ compare à un « feuilleté » langagier. Or, les différentes strates peuvent présenter des zones de bifurcation, de non-coïncidence, ou une absence de co-orientation. Ce point de découplage potentiel – et donc la forme de duplicité qui le sous-tend – est ainsi au cœur du sujet.

19. Kerbrat-Orecchioni, 1986.

Cet ouvrage débute avec la contribution de Denis Jamet, qui s'attache à étudier les euphémismes (figures reposant sur un dédoublement du signe linguistique) liés à la question de la maladie mentale. Il montre ainsi que la linguistique, tout aussi théorique qu'elle puisse être, peut trouver des champs d'application très concrets et favoriser, non seulement une meilleure compréhension de la langue et de ses réalisations discursives, mais également de nos sociétés. Rémi Digonnet étudie quant à lui la duplicité inhérente aux métaphores. La métaphore, en évoquant un faisceau de propriétés implicites à travers le rapprochement d'un domaine source à un domaine cible, opère selon un mécanisme double qui permet à la fois de dévoiler certaines propriétés tout en dissimulant d'autres aspects ²⁰. Sur le plan théorique, Éléonore Chinetti questionne la notion de duplicité du point de vue de la langue elle-même, son étude portant sur les valeurs non temporelles des propositions en WHEN postposées en contexte interrogatif, selon une perspective énonciative.

L'ouvrage s'intéresse ensuite à un champ discursif spécifique, avec des analyses offrant différents éclairages des discours politiques et juridiques américains. Ainsi, Laura Hartwell dresse une cartographie des métaphores employées dans le discours de la Cour suprême. Pauline Levillain, pour sa part, examine l'emploi de phénomènes qualifiés de « *special interrogatives* », formes hybrides se trouvant à la frontière entre interrogation et assertion, dans les débats de la présidentielle américaine de 2016. Elle s'intéresse notamment à la force illocutoire de ces questions (selon la théorie des actes de langage développée par Austin ²¹ puis par Searle ²²), sachant que cette force illocutoire est souvent découplée de leur valeur sur le plan locutoire.

L'étude de la duplicité porte ensuite sur des corpus dramaturgiques. Jeanne Mathieu se penche sur la béance du non-dit religieux dans la pièce *A Game at Chess* de Thomas Middleton. De façon fascinante, la duplicité peut se présenter comme génératrice de paix. Mathilde Rogez étudie quant à elle la duplicité à travers diverses figures de style (relevant du « double-entendre » anglais), parmi lesquelles figurent syllepses, antanaclases et polyptotes, dans une pièce sud-africaine, *Ubu and the Truth Commission* de Jane Taylor.

L'ensemble de ces contributions vise donc à montrer dans quelle mesure et sous quel angle la notion de duplicité permet d'apporter des éclairages sur l'interface langue-

20. Lakoff et Johnson, 1980.

21. Austin, 1962.

22. Searle, 1975.

discours, et alimente aussi la description de discours spécifiques, voire spécialisés. L'intérêt de cette notion tient également à son caractère malléable du point de vue disciplinaire, sachant qu'elle favorise des analyses purement linguistiques, comme d'autres incorporant une dimension plus stylistique. La plasticité de cette notion-outil semble d'ailleurs refléter celle de la langue elle-même.